

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE CA29 0040 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 93-555 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROXBORO ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1047 DE L'ANCIENNE VILLE DE PIERREFONDS

PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT CA29 0041 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 95-336 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROXBORO ET LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 1048 DE L'ANCIENNE VILLE DE PIERREFONDS

PROJET DE RÈGLEMENT CA29 0042 CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE P.I.I.A. 94-572 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROXBORO ET LE RÈGLEMENT DE P.I.I.A. 1109 DE L'ANCIENNE VILLE DE PIERREFONDS

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT CA29 0043 SUR LES USAGES CONDITIONNELS

PROJET DE RÈGLEMENT CA29 0044 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE DÉROGATIONS MINEURES 93-557 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROXBORO ET LE CHAPITRE 12 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1047 DE L'ANCIENNE VILLE DE PIERREFONDS CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a adopté à sa séance ordinaire du 8 février 2010 les projets de règlement susmentionnés.

QU' il y aura une deuxième consultation publique le **lundi 31 mai 2010 à compter de 19 h** à la mairie d'arrondissement dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds.

QUE l'objet de ces projets de règlement est respectivement de remplacer le règlement de zonage 93-555 de l'ancienne Ville de Roxboro et le règlement de zonage 1047 de l'ancienne Ville de Pierrefonds, le règlement de lotissement 95-556 de l'ancienne Ville de Roxboro et le règlement de lotissement 1048 de l'ancienne Ville de Pierrefonds, le règlement de P.I.I.A. 94-572 de l'ancienne Ville de Roxboro et le règlement de P.I.I.A. 1109 de l'ancienne Ville de Pierrefonds, le règlement de dérogations mineures 93-557 de l'ancienne Ville de Roxboro et le chapitre 12 du règlement de zonage 1047 de l'ancienne Ville de Pierrefonds, tels qu'amendés et présentement en vigueur, et de créer un règlement sur les usages conditionnels et représente une révision majeure des règles d'urbanisme sur tout le territoire.

Ces nouveaux projets de règlement s'appliquent à l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera les principaux changements apportés aux projets de règlements depuis la première assemblée de consultation ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le règlement de zonage CA29 0040, le règlement de lotissement CA29 0041 et le règlement CA29 0043 sur les usages conditionnels seront soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

QUE les projets de règlement ainsi que la carte du territoire de l'arrondissement sont disponibles pour consultation au bureau du Secrétaire d'arrondissement aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

QUE ces documents sont également disponibles à la bibliothèque de Pierrefonds au 13555, boulevard de Pierrefonds et à la bibliothèque de Roxboro au 110, rue Cartier ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : <http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro>.

**DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO**  
ce quatorzième jour du mois de mai de l'an deux mille dix.

Suzanne Corbeil, avocate  
Directeur du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement

/sr

**Public Notice**



**PUBLIC CONSULTATION MEETING**

ZONING DRAFT BY-LAW CA29 0040 REPLACING THE ZONING BY-LAW 93-555 OF THE FORMER VILLE DE ROXBORO AND ZONING BY-LAW 1047 OF THE FORMER VILLE DE PIERREFONDS

SUBDIVISION DRAFT BY-LAW CA29 0041 REPLACING THE SUBDIVISION BY-LAW 93-556 OF THE FORMER VILLE DE ROXBORO AND SUBDIVISION BY-LAW 1048 OF THE FORMER VILLE DE PIERREFONDS

DRAFT BY-LAW CA29 0042 ON SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL PROGRAMMES (S.P.A.I.P.) REPLACING S.P.A.I.P. BY-LAW 94-572 OF THE FORMER VILLE DE ROXBORO AND S.P.A.I.P. BY-LAW 1109 OF THE FORMER VILLE DE PIERREFONDS

FIRST DRAFT BY-LAW CA29 0043 ON CONDITIONAL USES

DRAFT BY-LAW CA29 0044 ON MINOR EXEMPTIONS REPLACING BY-LAW 93-557 OF THE FORMER VILLE DE ROXBORO AND CHAPTER 12 OF ZONING BY-LAW 1047 OF THE FORMER VILLE DE PIERREFONDS CONCERNING MINOR EXEMPTIONS

---

NOTICE is hereby given by the undersigned:

THAT Borough Council of Pierrefonds-Roxboro adopted at its regular sitting of February 8, 2010 the draft by-laws mentioned hereinabove.

THAT there will be a second public consultation on **Monday, May 31, 2010, at 7 p.m.**, at the Borough Hall in the council room located at 13665, boulevard de Pierrefonds.

THAT the object of these draft by-laws is respectively to replace zoning by-law 93-555 of the former Ville de Roxboro and zoning by-law 1047 of the former Ville de Pierrefonds, subdivision by-law 93-556 of the former Ville de Roxboro and subdivision by-law 1048 of the former Ville de Pierrefonds, by-law 94-572 on S.P.A.I.P. of the former Ville de Roxboro and by-law 1109 on S.P.A.I.P. of the former Ville de Pierrefonds, by-law 93-557 on minor exemptions of the former Ville de Roxboro and Chapter 12 of zoning by-law 1047 of the former Ville de Pierrefonds, as amended and currently in force, and to create a by-law on conditional uses and represents a major review of urban planning rules on the whole territory.

THESE new draft by-laws apply to the whole territory of the borough.

THAT in the course of this public meeting, the Mayor of the Borough or any member of the Council designated by him will explain the main changes made to the draft by-laws since the first consultation meeting and the consequences of their adoption, and also hear parties who wish to express their concerns.

THAT zoning by-law CA29 0040, subdivision by-law CA29 0041 and by-law CA29 0043 on conditional uses will be submitted to the approval of qualified voters from the whole territory of the borough.

THAT draft by-laws and the map of the borough's territory are available for examination at the Borough Secretary's Office, Monday to Thursday, during opening hours, from 8 a.m. to noon and from 1 p.m. to 4:45 p.m. and Friday from 8 a.m. to noon.

THAT these documents are also available for examination at the Pierrefonds Library at 13555, boulevard de Pierrefonds and at the Roxboro Library at 110, rue Cartier as well as on the Borough's website at the following e-mail address:

<http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro>.

GIVEN AT MONTREAL, BOROUGH OF PIERREFONDS-ROXBORO  
this fourteenth day of May of the year two thousand ten.

Suzanne Corbeil, Attorney  
Director of the Borough Office and  
Secretary of the Borough

/sr